

# Règlement du concours d'écriture

« Tu vois le genre ! »

Edition 2021

## REGLEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE « TU VOIS LE GENRE! » 2021

## Article 1: Objet du concours

La Mairie de Vitry-sur-Seine lance pour la troisième année consécutive un concours d'écriture à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021.

Son thème : « J'accepte la grande aventure d'être moi », Simone DE BEAUVOIR

## **Article 2 : Conditions du concours**

#### L'énoncé:

« J'accepte la grande aventure d'être moi », a dit Simone de Beauvoir dans ses Cahiers de jeunesse.

À partir de ce thème, vous raconterez comment un personnage réel ou fictif est parvenu à surmonter des obstacles afin de réaliser un rêve cher à son cœur, après avoir été empêché, ou s'être lui-même empêché de le concrétiser, et ce en raison de son sexe.

Votre texte peut être inspiré d'une expérience personnelle, de la vie d'un personnage célèbre ou d'un personnage de fiction (ex : un petit garçon, une femme âgée, une licorne etc.)

Le rêve accompli peut être d'ordre professionnel (un métier) ou bien personnel (un loisir, une relation amoureuse etc.).

Le texte sera écrit en français. La construction grammaticale, l'orthographe, la ponctuation, le vocabulaire sont des éléments pris en compte. Les auteurs devront mentionner que leur texte n'a jamais été publié par ailleurs. **Une seule participation par auteur pourra être transmise.** 

## Le format :

La forme littéraire est libre : poème, dialogue, récit, description, témoignage, recette de cuisine etc.

## Les catégories :

Une catégorie des « <u>moins de 20 ans</u> », valorisera un jeune candidat. Cette catégorie est ouverte aux jeunes résidant à Vitry, scolarisés sur la ville, se rendant régulièrement à Vitry ou ayant une attache particulière avec la Ville.

L'autre catégorie, la catégorie des « <u>vitriotes et vitriots</u> », est ouverte à toute personne résidant à Vitry, travaillant à Vitry, se rendant régulièrement à Vitry ou ayant une attache particulière avec la Ville.

Un soin devra être apporté à la construction des textes et au respect du thème.

## <u>Article 3 : Règlementation sur le format</u>

- Format de la page : A4

- Police de caractère : Times New Roman justifié

Taille de caractère : corps 11

Interligne: 1,5Marges: normalesDonner un titre

- La longueur du texte ne devra pas excéder 6000 signes au total, espaces compris

- Le nombre exact de signes devra être mentionné à la fin du texte

#### **Article 4: Informations sur l'envoi**

Les participations seront envoyées par mail <u>au plus tard le vendredi 19 février 2021 à minuit</u>, pièce jointe en format Word à l'adresse suivante : <u>tuvoislegenre@mairie-vitry94.fr</u>.

Le **nom du participant ne doit pas apparaître sur le texte afin de préserver l'anonymat**. Le bulletin d'inscription (cf. Annexe) sera joint au texte.

## Article 5 : Coût

La participation au concours d'écriture est gratuite.

## **Article 6 : Prix et lauréats**

Les candidats s'engagent, dans la mesure du possible, à être présents le soir de la remise des prix qui aura lieu lors de la soirée « Tu vois le genre ! » le vendredi 12 mars 2021, au Kilowatt, Espace Marcel Paul. La Ville de Vitry-sur-Seine se garde la possibilité d'annuler ou de reporter la soirée à une date ultérieure dans le cas où les circonstances sanitaires l'exigeraient.

Les meilleurs textes sélectionnés (un ou plusieurs dans chaque catégorie) pourront être affichés et/ou faire l'objet d'une interprétation par des comédiens. Un recueil des meilleurs textes sera publié.

Les prix seront annoncés ultérieurement.

## Article 7 : Jury et critères de jugement

Le jury sera composé de personnalités locales et de professionnels.

Les critères sur lesquels s'appuiera le jury sont les suivants : le respect du thème et des consignes, la qualité littéraire, l'originalité.

## **Article 8 : Résultats du concours**

La Mairie de Vitry-sur-Seine se réserve la faculté d'interrompre, suspendre, annuler, proroger ou modifier ce concours si les circonstances l'exigent. La responsabilité de la Mairie de Vitry-sur-Seine ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de candidater au concours implique l'acceptation complète du présent règlement et le respect des décisions du jury.

## Article 9 : Droit de diffusion

Les participants ne peuvent envoyer un texte que pour lequel ils disposent des droits d'auteur. Aussi, les participants du concours dégagent la Mairie de Vitry-sur-Seine de toute responsabilité relative à une violation des droits d'auteur et des litiges pouvant en résulter.

Les participants conservent leurs droits d'auteur sur le texte envoyé. Aucune contrepartie autre que les prix prévus à l'article 6 de ce présent règlement ne pourra être exigée.

La ville se réserve le droit de publier les textes du concours sur tous les supports écrits dont elle gère la publication.

\*\*\*\*

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.vitry94.fr/8mars



## BULLETIN D'INSCRIPTION « TU VOIS LE GENRE! 2021 »

(A joindre impérativement à votre texte)

NOM
PRÉNOM
ÂGE :
Adresse mail :
Adresse postale :
Téléphone :
Catégorie :
Scolarisé(e) à Vitry : OUI (Précisez l'établissement :) NON
Titre du texte:
Forme littéraire choisie (poème, récit etc.) :
Je soussigné(e), (Nom et Prénom)
Déclare :

- Participer au concours d'écriture « Tu vois le genre ! 2021 »
- Avoir pris connaissance du règlement
- Certifie être l'auteur du texte proposé

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé ») :